



Fidelity Investments Canada s.r.i. annonce la dissolution de fonds

TORONTO, le 12 mai 2022 – Fidelity Investments Canada s.r.i. a annoncé aujourd’hui les dissolutions suivantes, qui prendront effet le 19 août 2022 (la « date de dissolution »).

Fonds qui seront dissous (ci-après dénommés les « Fonds ») :

FNB Fidelity Obligations américaines à rendement élevé systématique (symbole boursier : FCHY)
Fonds Fidelity FNB Obligations américaines à rendement élevé systématique
FNB Fidelity Obligations américaines à rendement élevé systématique – Devises neutres (symbole boursier : FCHH)
Fonds Fidelity FNB Obligations américaines à rendement élevé systématique – Devises neutres

Dans le cadre de ses activités normales, Fidelity revoit régulièrement sa gamme de produits dans le but de simplifier son offre auprès des investisseurs. La décision de dissoudre ces Fonds s’inscrit dans ce processus.

Fidelity s’engage à assurer une transition fluide pour les investisseurs dans ces Fonds.

Avant la date de dissolution, le FNB Fidelity Obligations américaines à rendement élevé systématique et le FNB Fidelity Obligations américaines à rendement élevé systématique – Devises neutres déclareront, verseront et réinvestiront automatiquement une distribution finale aux investisseurs de ces Fonds. La dernière distribution mensuelle régulière sera déclarée et versée en juillet 2022. En outre, le Fonds Fidelity FNB Obligations américaines à rendement élevé systématique et le Fonds Fidelity FNB Obligations américaines à rendement élevé systématique - Devises neutres procéderont également au versement et au réinvestissement automatique d’une distribution finale à leurs investisseurs.

Les investisseurs dans ces Fonds recevront un avis de dissolution au moins 60 jours avant la date de dissolution. Le retrait du FNB Fidelity Obligations américaines à rendement élevé systématique et du FNB Fidelity Obligations américaines à rendement élevé systématique – Devises neutres de la Bourse de Toronto, à la demande de Fidelity, devrait avoir lieu à la clôture des marchés le 19 août 2022 ou vers cette date.

Les investisseurs pourront échanger leurs titres pour ceux d’autres FNB ou fonds communs de placement de Fidelity ou demander leur rachat avant la date de dissolution, sous réserve des procédures et des exigences énoncées dans les prospectus pertinents.

Fidelity invite les investisseurs dans ces Fonds à discuter des dissolutions avec leur conseiller en placements et à examiner les options à leur disposition.

À propos de Fidelity Investments Canada s.r.i.

Chez Fidelity, notre mission consiste à aider les investisseurs canadiens à se bâtir un meilleur avenir et à rester à l'avant-garde. Nous offrons aux investisseurs et aux institutions une gamme de portefeuilles de placement innovants et fiables pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers et personnels.

Étant une société privée, nous déployons nos ressources et nos employés pour le bien des investisseurs et leur réussite à long terme. Nous gérons un actif de 198 milliards de dollars pour nos clients (au 9 mai 2022), y compris des particuliers, des conseillers en placements, des régimes de retraite, des fonds de dotation, des fondations et bien d'autres.

Fidelity est fière d'offrir aux investisseurs un éventail complet de solutions de placement par le biais de fonds communs de placement et de fonds négociés en bourse en actions canadiennes, étrangères et mondiales, de solutions axées sur le revenu et de stratégies de répartition de l'actif, de portefeuilles gérés, de produits de placement d'investissement durable et d'un programme destiné aux clients fortunés. Les Fonds Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution axés sur les services-conseils tels que les planificateurs financiers, les courtiers en placements, les banques et les sociétés d'assurance.

Veillez lire le prospectus d'un fonds et consulter votre conseiller en placements avant d'investir. Les fonds négociés en bourse ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Tout placement dans un fonds négocié en bourse peut donner lieu à des commissions, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Chris Pepper

Vice-président, Affaires de la société

Fidelity Investments Canada s.r.i.

Bureau : 416 307-5388

Cellulaire : 416 795-7762

Courriel : chris.pepper@fidelity.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux @FidelityCanada

